

Région Sud : le tri des emballages ménagers et papiers progresse avec +4 kg par habitant

En 2022, les habitants de la région Sud ont trié en moyenne 57 kg d'emballages ménagers et de papiers. Des données en progression par rapport à l'année précédente (+8%) qui se confirment sur l'ensemble des départements. Ces résultats en croissance s'expliquent notamment par la finalisation de la simplification du tri dans la région. Le défi pour améliorer les performances ? Systématiser le geste de tri, pour en faire un réflexe pour tous les Français partout et tout le temps.

Le tri des emballages et papiers ménagers progresse dans toute la région Sud

En 2022, les 5 millions d'habitants de la région Sud ont trié en moyenne 44 kg d'emballages ménagers, soit 2,5 kg supplémentaires par rapport à 2021. En détail, il s'agit de 17 kg d'emballages légers – comprenant : acier, aluminium, carton, plastique – et de 27 kg d'emballages en verre qui ont été triés.

Ces chiffres sont en progression avec une augmentation notable de près de 11% du tri des emballages légers.

En parallèle, les habitants de la région Sud ont trié en moyenne 13 kg de papiers graphiques en 2022, un chiffre en hausse (+12%), qui s'inscrit toujours dans un contexte avec des difficultés structurelles de la filière et de baisse du gisement.

Chiffres clés par départements

La hausse du tri des emballages et papiers est bien confirmée à l'échelle de chaque département en 2022, il existe néanmoins des différences notables :

- **Alpes de Haute Provence (04)** : chaque habitant a trié en moyenne 76 kg d'emballages ménagers et papiers. Des performances en augmentation de +7,5 % vs 2021 et une hausse notable du tri des emballages légers de +31 %.
- **Hautes-Alpes (05)** : chaque habitant a trié en moyenne 112,5 kg d'emballages ménagers et papiers, une performance globale en hausse de +11 % vs 2021. Dans le département, on observe des progressions significatives du tri avec +14 % sur les emballages en verre et +11,5% sur les emballages légers.
- **Alpes Maritimes (06)** : chaque habitant a trié en moyenne 58 kg d'emballages ménagers et papiers avec une progression de +8,5% sur les emballages en verre et +7% pour les emballages légers. Une hausse globale des performances de tri de +7 % vs 2021.
- **Bouches du Rhône (13)** : chaque habitant a trié en moyenne 38,5 kg d'emballages ménagers et papiers. Des performances en hausse de +7% vs 2021. Le tri des papiers augmente significativement sur le territoire avec +25%.
- **Var (83)** : chaque habitant a trié en moyenne 76 kg d'emballages ménagers et papiers avec une forte progression sur le tri des emballages légers +19,5% et +11,5% sur les emballages papiers. Dans le département, on observe une progression globale de +10 % par rapport à 2021.
- **Vaucluse (84)** : chaque habitant a trié en moyenne 67 kg d'emballages ménagers et papiers.

Des performances globales en hausse de +7,5 % vs 2021 avec une augmentation sur les emballages légers de +13,5% et +14,5% sur les papiers.

Zoom sur des projets innovants de la région Sud

Classée 12^{ème} région au niveau national, la région Sud a accueilli, en 2022, plusieurs investissements pour améliorer ses performances de tri.

La région développe le **tri hors foyer sur plusieurs territoires**.

- La ville de Marseille, avec le soutien de Citeo, a mis en place des dispositifs de tri dans cinq parcs marseillais et sur la plage de Corbières : 111 abri-bacs dont 62 emplacements dédiés au tri.
- Dans le cadre du lancement de la charte « Montagne Propre » avec la Communauté de Communes du Briançonnais, des dispositifs de tri ont été installés dans 3 stations de ski (Serre Chevalier Vallée Briançon, Montgenèvre et La Grave La Meije), et dans les parcs des communes (parcs multi-activités de La Schappe, Colombier, Pontillas) ; soit 42 abri-bacs.

Citeo accompagne aussi des projets de **collecte innovante** comme à l'Isle sur la Sorgue avec la mise en place de collecte à mobilité douce (vélo cargo) dans le centre-village. Cette collecte a permis de tripler le nombre de sacs collectés. Pendant 18 mois, ce sont près de 17 tonnes d'emballages qui ont été ramassés par le prestataire de collecte à vélo.

La lutte contre **les déchets abandonnés** fait partie des enjeux et objectifs pour la Région Sud. Le Parc National des Calanques à Marseille, au travers de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de Citeo, a mené différentes actions sur 4 axes, pour rester un espace naturel exemplaire :

- Cartographie des points noirs dans différents endroits du parc pour accroître la connaissance sur les déchets abandonnés ;
- Campagne de mobilisation « Les pirates du plastique » coconstruite avec les associations marseillaises (31 événements),
- Actions de mobilisation auprès d'une trentaine de commerçants autour du label « commerce engagé » créé par Ecoscience Provence (marque déposée) afin de réduire leurs déchets.

A la suite, un forum ouvert, impliquant la mobilisation des acteurs locaux avec 65 participants dont institutionnels, entreprises, associations, a permis de définir les contours du plan d'action de lutte contre les déchets abandonnés qui va suivre.

Pour continuer de mobiliser les Français au bon geste de tri, Citeo poursuit ses efforts et lance notamment une nouvelle campagne pour encourager les Français : « [On ne lâche rien !](#) ». Si 89% de Français déclarent trier leurs emballages, seuls 51% le font systématiquement. L'objectif n'est plus d'inciter les citoyens à trier mais de les aider à s'y tenir partout et tout le temps.

Les chiffres clés du tri

Région Sud

En 2022, en région Sud, chaque habitant a trié en moyenne 57 kg d'emballages ménagers et papiers* :

- 17 kg/habitant d'emballages en papier-carton, acier, aluminium et plastique (84 674 tonnes)
- 27 kg/habitant d'emballages en verre (135 854 tonnes)
- 13 kg/habitant de papiers graphiques (63 308 tonnes)

Au niveau national

En 2022, en France, chaque habitant a trié en moyenne 72 kg d'emballages ménagers et papiers :

- 22 kg/habitant d'emballages en papier-carton, acier, aluminium et plastique
- 34,5 kg/habitant d'emballages en verre
- 15,5 kg/habitant de papiers graphiques

Pour retrouver l'ensemble des chiffres clés du recyclage en France, [cliquez ici](#)

**Chiffres arrondis. Chiffres détaillés disponibles dans le rapport d'activités de Citeo sur citeo.com*

Contact presse

Sabrina Savary

Lamérie & Associés pour Citeo

Tél. : 07 85 63 59 09 - 02 51 24 25 26

citeo.regions@lamerie-rp.fr

A propos de Citeo

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer la transition vers l'économie circulaire, Citeo s'est fixé 5 engagements : réduire l'impact environnemental des produits de ses clients en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies ; créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique ; donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental de leur consommation ; co-construire et promouvoir les solutions et les positions de l'entreprise, de l'échelle locale à l'international ; cultiver l'engagement de ses collaborateurs au service de sa mission. Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 13 milliards d'euros pour développer l'éco-conception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 72 % des emballages ménagers et 62 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen.